



Le mot du Maire

L'arrivée de l'été nous laisse entrevoir une lueur d'espoir face à cette crise sanitaire : la pandémie recule enfin, principalement grâce aux efforts de chacun par le respect des mesures sanitaires, mais aussi grâce à la vaccination qui se développe de plus en plus, je m'en réjouis !

A Boncourt, nous avons continué à avancer, de nombreux chantiers ont été menés à terme ou le seront très prochainement :

- ✓ 700 peupliers ont été plantés pour finaliser l'objectif de renouveler la peupleraie : la majeure partie au Gué Pèlerin et l'autre au Pré du Moulin.
- ✓ Tout le long du Gué Pèlerin, la rivière et la berge côté communal ont été nettoyées.
- ✓ L'aménagement du Mottey a commencé pour le plaisir des petits et grands : au Petit Mottey, le terrain de pétanque a été rénové, et une barrière a été installée pour sécuriser davantage cet espace convivial.

Très prochainement, une aire de jeux destinée aux enfants de 4 à 11 ans sera mise en place, et enfin, pour ne pas oublier les plus grands, 2 cages de foot ont été installées sur le Grand Mottey.

Il me tient à cœur de préciser que tous ces chantiers ont été réalisés à moindre frais pour la Commune et ce, grâce à la motivation et l'investissement de l'ensemble du Conseil Municipal, de bénévoles qui se sont gentiment proposés et de Manu, notre employé communal qui s'est souvent rendu disponible le samedi.

Je me permets de leur adresser, au nom du village, à tous et toutes, un grand MERCI !!!!

Enfin de bonnes nouvelles pour notre gîte, avec l'amélioration des conditions sanitaires, nous constatons une nette reprise des réservations.

Continuez à prendre soin de vous et bonnes vacances !



SOMMAIRE

Page 1 :

Mot du Maire

Page 2 :

Les budgets 2020 - 2021

Page 3 :

Nos chantiers en images ...

Le saviez-vous ?

Savoir Vivre Ensemble

Page 4 :

Urbanisme

Associations

Cérémonie du 8 mai 1945

Opération « Nettoyons la Nature »

Joies et Peines 2021

Supplément :

La Vallée des Cailles

Cette page de couverture vous appartient !

Vous voulez y voir votre photo dans le prochain numéro, envoyez-là à basile.salmon@orange.fr

CALENDRIER ET MANIFESTATIONS

Dimanche 4 juillet 2021 : Atelier portage

Dimanche 19 septembre 2021 : Vide grenier

Dimanche 26 septembre 2021 : « Nettoyons la Nature »

Vendredi 29 octobre 2021 : Marche nocturne

Samedi 30 octobre 2021 : Halloween

Mairie :

Permanence uniquement le mardi de 14h00 à 18h00

En cas d'urgence contacter le 06 16 75 01 61

Si les conditions sanitaires le permettent la Mairie reprendra ses horaires habituels à compter du mois de septembre.

Tél : 02 37 41 93 39

Mail : mairie.boncourt1@orange.fr

Site : www.boncourt-28.fr

Gîte communal :

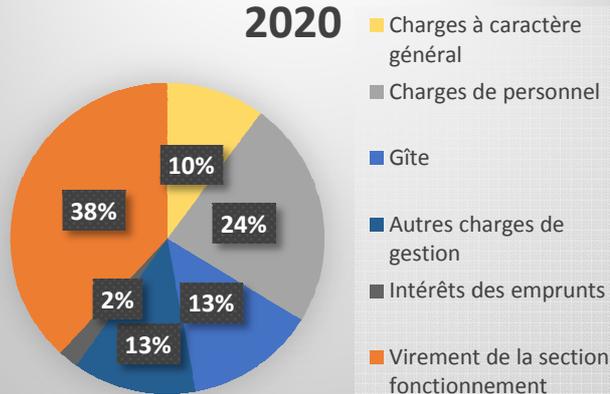
Tél : 06 22 13 54 51

Mail : gite.boncourt@gmail.com

Budgets 2020 - 2021

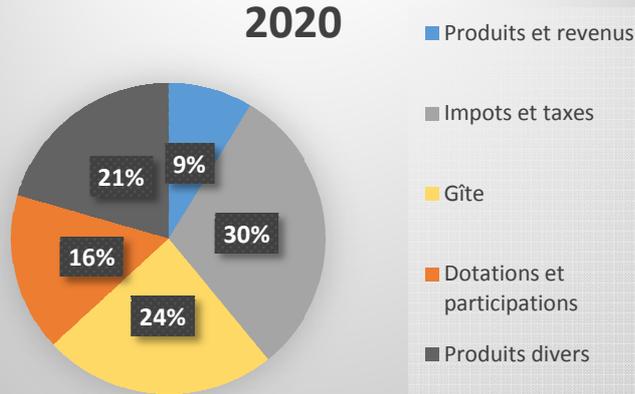
Répartition des charges

2020



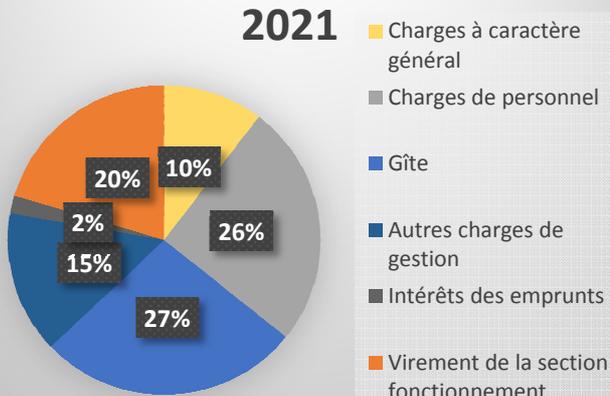
Répartition des recettes

2020



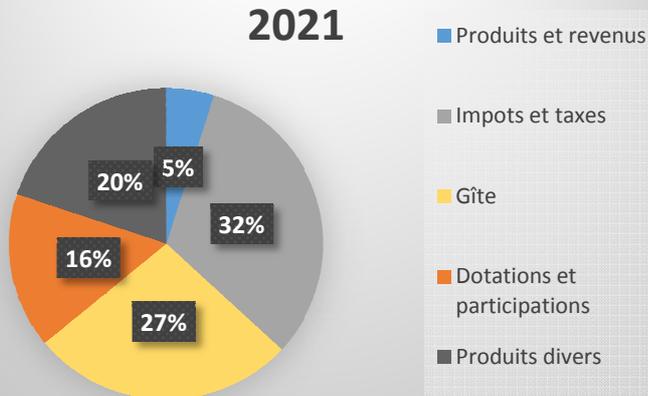
Répartition des charges

2021



Répartition des recettes

2021



Répartition des charges 2021

Charges à caractère général	31 015,00
Charges de personnel	76 420,00
Gîte	81 340,00
Autres charges de gestion	44 706,00
Intérêts des emprunts	5 603,00
Virement de la section fonctionnement	61 138,00
	300 222,00

Répartition des recettes 2021

Produits et revenus	14 710,00
Impôts et taxes	96 062,00
Gîte	81 340,00
Dotations et participations	48 518,00
Produits divers	59 592,00
	300 222,00

Pour 2021, le budget de fonctionnement s'élève à 247 519€ et celui de l'investissement à 46 540€. Après des années de gros investissements, les dépenses d'équipement ont été peu importantes en 2020 et le resteront pour 2022. L'endettement est élevé avec un encours de dette de 590€/hbt (la moyenne départementale s'élève à 369€/hbt). L'annuité de la dette est lourde et sans diminution significative avant 2025. Malgré des baisses fiscales élevées, le produit des « impôts locaux » reste modeste (216€/hbt contre une moyenne à 277€/hbt). L'effort mené depuis plusieurs années pour réduire les charges de fonctionnement se poursuit. Par ailleurs, la baisse des dotations de l'Etat continue (au cumul, depuis 2014, c'est 13 807€ de recettes en moins que la Commune a dû compenser). Pour la 4ème année consécutive, les taux des taxes locales n'ont pas été modifiés en 2021.

Changement de mode de calcul de la taxe foncière 2021 : 2021 marque le début de la phase 2 de la réforme de la taxe d'habitation, dont l'ensemble des contribuables seront exemptés en 2023. Ainsi, la Commune ne percevra plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Aussi, en contrepartie, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) reviendra à la Commune. Cette part départementale lui sera donc transférée. Par conséquent, en 2021, la part départementale viendra donc s'additionner à la part communale sur l'avis d'imposition. Le taux global sera alors de 39,06 %, équivalent à la somme du taux communal de 18,84 % et du taux départemental de 20,22 %. Le taux départemental quant à lui disparaîtra. Il faut retenir que ce mode de calcul n'impactera pas les contribuables.

NOS CHANTIERS EN IMAGES ...

Plantation de scions de peupliers



Le Gué Pèlerin fait peau neuve



Espace Détente



Merci à Messieurs AMBLARD et SACRE pour avoir offert à la Commune les cages de foot

Le saviez-vous ? Concernant la Calbrette.

Vous l'avez sans doute remarqué, cette petite maison en bordure de forêt, sur le Chemin des Coutumes en direction de la Vallée des Cailles, cette tâche blanche qui, au printemps, se détache sur le fond vert de la forêt ! Elle porte le nom de « Calbrette » qui proviendrait soit, d'un terme viticole « Calebrette » qui désigne le marcottage de la vigne, soit, d'un mot en patois local désignant une petite charrette servant de chambre aux bergers. Compte tenu du fait que, jusqu'en 1895, les terres qui se situent face à elle étaient plantées de vignes, il semble raisonnable de privilégier la première origine plutôt que la seconde.

SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Nous tenons à vous rappeler qu'il est **strictement interdit** de stationner sur les trottoirs ou sur une place handicapée sans être possesseur du macaron.

Par ailleurs, des actes d'incivilité ont été constatés ces derniers temps. Régulièrement, des personnes « s'amuse » à retirer les pierres du mur du lavoir, ce qui a pour conséquence une réfection régulière du patrimoine de notre Commune : ce n'est qu'une perte de temps, d'énergie et d'argent.

RESTONS VIGILANTS et UNIS pour préserver la tranquillité et le charme de notre village.

Urbanisme 2021

Permis d'aménager	Janvier	SENTIER	Modification d'un permis d'aménager de juillet 2019 : modification du revêtement de l'entrée	4, Route d'Oulins
Permis de construire	Mai	BORDET	Pose de 2 châssis / Modification de la porte en baie vitrée / Percement d'une fenêtre	3, Route d'Oulins
Déclaration préalable	Février	GERSET	Abri pour chevaux	4, Ruelle aux Plissons
	Février	KALB	Rehaussement du mur	2, Chemin de la Ferme aux Moines
	Mars	BUGNET DUCOSTER	Remplacement portail et portillon	1, Place de l'Eglise

Associations

	Vivre à Boncourt « L'Asso'c qui bouge son village »	Président : Julien MUHLACH (06 76 60 05 15) Secrétaire/ Trésorière : Catherine LESTANC (06 81 29 23 92)	L'association est ravie de pouvoir enfin vous retrouver après cet arrêt d'activités de 18 mois. Cette année et si nous en avons la possibilité, nous nous restreindrons à ne vous proposer que des animations extérieures. Nos dates sont indiquées en couverture.
	Le Cercle des Nouveaux Archers	Notre site : le-cercle-des-nouveaux-archers , vous permet de trouver toutes les informations nous concernant	La saison 2020 – 2021 a été difficile et nous avons perdu comme tous les clubs un certain nombre d'adhérents. La saison 2021 – 2022 qui commence en septembre sera très différente des autres, car nous nous recentrons sur le tir en extérieur pour tous. Les jeunes ne seront accueillis que si l'un des parents est membre archer du club. Nous abandonnons le créneau poussin du mercredi après-midi.
	Cyclotourisme avec "Boncourt Cyclo 28 – Les Copains d'abord"	Président : Jean- Marie LECOEUR Trésorier : Claude OUALLE Site : http://cyclosdeboncourt.wixsite.com/cyclos-de-boncourt Renseignements et inscriptions : Boncourtcyclo28@gmail.com	Ce club, affilié à la Fédération Française de Vélo (ex FFCT), rassemble ceux qui veulent pédaler dans une ambiance conviviale sur les petites routes de notre belle région. Les cyclos roulent chaque dimanche. RDV : Place de l'église pour un départ à 8h30 d'avril à octobre et à 9h00, d'octobre à mars.

Cérémonie du 8 mai

Tout comme au mois de novembre et malgré les restrictions, il nous tenait à cœur de rendre hommage aux soldats morts pour la France en déposant une gerbe et ce, même en petit comité.



Opération « Nettoyons la Nature »

La Commune participe à la 24^{ème} édition de l'opération organisée par les magasins E.Leclerc.

Cette journée sera pour **Petits et Grands** une occasion d'agir localement en faveur de notre environnement.

Nous vous attendons nombreux le :

Dimanche 26 septembre 2021 à 14h00 à la Mairie

Joies et peines 2021

PACS

16/02/2021 PARENT Jean-François et LÉBOUCHER Isabelle

RECONNAISSANCES

31/03/2021 DENIS Alain et LEBRUN Ophélie

02/04/2021 LEVACHER Marc et DAVID Sandie

NAISSANCES

16/05/2021 Louis DENIS

05/06/2021 Léon SACRE

VENEZ DÉCOUVRIR LE PORTAGE BÉBÉ AVEC NOUS

Atelier Portage





Le dimanche 4 juillet de 10h à 12h30
Au mottey (rue de la sonnette)
Sur réservation : 40 € par famille

Devant la dégradation rapide des milieux naturels et l'érosion de la biodiversité, les mesures réglementaires se révèlent insuffisantes. Les Conservatoires d'espaces naturels (Cen) sont nés de ce constat dès 1976. Leur démarche consensuelle et originale en a fait depuis lors des gestionnaires incontournables des espaces naturels.

Créé en 1990, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire) est donc une association qui s'est donnée pour mission la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique. Il protège ainsi 159 sites, sur environ 4 200 hectares, représentatifs des milieux naturels de notre région. Sur le département d'Eure-et-Loir, 29 sites naturels sont préservés pour une surface d'environ 260 hectares.

LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA VALLÉE DES CAILLES

D'une superficie de 45 hectares appartenant à la commune, dont 21 confiés en gestion au Conservatoire, la réserve naturelle de la Vallée des Cailles et ses pelouses sèches rassemblent 306 espèces végétales, dont 14 d'orchidées sauvages, un patrimoine exceptionnel en Eure-et-Loir. Le site est classé en réserve naturelle régional depuis 2012.

GESTION DU SITE

Les travaux d'entretien de pelouses par broyage avec ramassage ont été réalisés à la fin du mois de février par l'entreprise Cirade environnement. Désormais, les pelouses seront broyées par moitié chaque année, en alternance, pour préserver les cortèges d'insectes.

UNE ANNÉE 2020 RICHE EN ANIMATIONS MALGRE LA CRISE SANITAIRE

Le Conservatoire a proposé deux animations (dont une reportée) sur le site en 2020. La première, en partenariat avec Vivre à Boncourt, initialement prévue le samedi 23 mai sur les orchidées, a dû être reportée au 7 août à cause du confinement sur une thématique différente. La seconde, une découverte des criquets et sauterelles de la réserve, organisée en partenariat avec Bon'Eure de Vivre, a eu lieu le 22 août.



C'est le nombre **conservateurs bénévoles** présents sur le site. En effet, Caroline Kress et Balise Salmon sont depuis cette années vos relais locaux pour la réserve.



RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION

Depuis le début d'année, plusieurs véhicules motorisés de type quads et motos se sont rendus sur la réserve naturelle de la Vallée des Cailles. Il est rappelé que le site bénéficie d'une **protection réglementaire** et que les **véhicules motorisés y sont strictement interdits**. Les agents de l'Office français de la biodiversité patrouillent régulièrement sur la réserve, les contrevenants s'exposent à **des sanctions financières et pénales** !



PARTICIPEZ A UNE GRANDE CHASSE AUX TRESORS A L'OCCASION DU 30 ANS DU CONSERVATOIRE : L'ESPECES GAME !

Un trésor est dissimulé à la Vallée des Cailles, tentez de le débusquer !

En 2021, le Conservatoire se met sur son 31 et propose l'Espèces game, une chasse au trésor grandeur nature.

30 sites, 30 parcours, 30 trésors et 30 espèces emblématiques

Découvrez 30 sites préservés par les Conservatoires, leur faune, leur flore ainsi que leur histoire à travers des balades ludiques. Soyez attentifs aux paysages, aux détails, aux particularités de ces sites pour résoudre une série d'énigmes conduisant à un trésor. À la clef, trouvez les 30 trésors à collecter qui vous permettront d'en savoir plus sur 30 espèces emblématiques régionales.

Pour participer c'est simple !

Téléchargez et imprimez les fiches parcours ou consultez les sur votre smartphone, lancez-vous à l'aventure et en quête des trésors, en famille ou entre amis. Le jeu est aussi disponible sur la plateforme geocaching.com.

- **30 sites naturels** préservés à visiter ;
- **30 parcours à parcourir** et de nombreuses énigmes à résoudre ;
- **30 trésors** à débusquer et à collectionner ;
- **30 espèces emblématiques** à découvrir.

Plus de renseignements sur www.cen-centrevalde Loire.org

Lien direct : www.cen-centrevalde Loire.org/especes-game

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Conservatoire !



www.cen-centrevalde Loire.org

Suivez nous sur facebook @CenCentreValdeLoire

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Antenne Eure-et-Loir

21 rue de Loigny la Bataille – 28000 Chartres

02 37 28 54 48

antenne28@cen-centrevalde Loire.org